Le 3 décembre 2019 – Mise à jour sur les paiements des fournisseurs du gouvernement du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut continue de faire en sorte que ses fournisseurs connaissent un minimum de retards pour la réception de leurs paiements. Notre système financier fonctionne maintenant dans tous les ministères, et nous continuons à traiter les paiements.

Les fournisseurs devraient continuer à acheminer leurs factures aux fins de leur traitement. Pour acheminer des factures ou faire un suivi sur des factures non réglées, veuillez communiquer avec le ministère approprié au moyen des adresses de courriel ou des numéros de téléphone indiqués dans le lien ci-dessous.

Coordonnées des ministères

- Concernant les factures envoyées par courriel dans les journées précédant la panne de réseau du gouvernement, le 2 novembre, les fournisseurs peuvent faire un suivi auprès des ministères individuels pour confirmer la réception de leurs factures.

- Les factures acheminées par courriel entre le 1er et le 17 novembre devront être envoyées de nouveau au ministère approprié.

Les fournisseurs qui sont inscrits au dépôt automatique verront leurs règlements de facture déposés dans leur compte avec une note indiquant que les fonds proviennent du gouvernement du Nunavut. Par contre, ils ne recevront pas le courriel automatique usuel indiquant la raison du dépôt.

Pour en savoir plus sur les dépôts que votre organisme a déjà reçus, communiquez avec le ministère des Finances au moyen de l’adresse et du numéro de téléphone indiqués dans le lien ci-dessous.

Coordonnées du ministère des Finances

Il s’agit d’une mesure temporaire qui demeurera en vigueur jusqu’à nouvel ordre.